Assistance juridique et judiciaire : Le Mali engage une réforme pour garantir un meilleur accès à la justice

MALI 2030

L'information est l'oxygène des temps modernes VENDREDI 09 OCTOBRE 2026

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Désertification au Sahel : L'autre guerre que le Sahel ne peut pas perdre



Bamako Service Week 2026 : Le ministre Alhamdou Ag Ilyène plaide pour une administration plus proche des citoyens



Transport et logistique : Le Mali signe un contrat de plus de 30 milliards de FCFA avec le géant russe KAMAZ

Sommaire







UNE / Désertification au Sahel :L'autre guerre que le Sahel ne peut pas perdre — P 04

BRÈVES /
- Assistance juridique et judiciaire : Le Mali engage une réforme pour garantir un meilleur accès à la justice — P 21
- ISPRIC et SUNU Assurances : Une alliance stratégique pour renforcer les opportunités des étudiants — P 21
- Vision Mali 2063 et SNEDD 2024-2033 : Le Gouvernement mobilise les acteurs pour une transformation durable du Mali — P 22
- Notation du crédit en Afrique : L'Union africaine inaugure l'AfCRA à Maurice pour renforcer la souveraineté financière du continent — P 23

ACTUALITÉ /
- Kidal : Les FAMa et Africa Corps intensifient leur offensive, les groupes armés contraints au repli — P 26
- Bamako Service Week 2026 : Le ministre Alhamdou Ag Ilyène plaide pour une administration plus proche des citoyens — P 28

POLITIQUE /
- 17e Assemblée générale du CTDS à Bamako : Le ministre Fassoun Coulibaly appelle au renforcement du dialogue social face aux défis communautaires — P 30
- Transport et logistique : Le Mali signe un contrat de plus de 30 milliards de FCFA avec le géant russe KAMAZ — P 32

CULTURE & SOCIETÉ /
- Nènè Souragassi : Que devient cette voix emblématique de la musique malienne des années 90 ? — P 35

INTERNATIONAL /
- Guinée : Morissanda Kouyaté renforce les relations diplomatiques avec la Chine, les États-Unis et l'Allemagne — P 37
- MAPA en Espagne : Le Sénégal réaffirme son engagement pour une pêche durable et responsable — P 38

SPORT /
- FEMAFOOT : Plus de 100 arbitres formés avant la reprise du championnat, les per-diems augmentés de 50 % — P 40

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur [002] Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : amplkile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Saw
- **Rédacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Saw, Karamoko B. Kéita, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wago, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 95e SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITE TENUE LE MARDI 12 MAI 2026

La Banque Malienne de Solidarité (BMS-SA) a tenu, le mardi 12 mai 2026, la 95e session de son Conseil d'Administration à son siège sis à Hamdallaye ACI-Bamako, sous la présidence de Monsieur Yéhia Ag Mohamed ALI.

Cette session, principalement consacrée à l'examen et à l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025, a abordé plusieurs points inscrits à l'ordre du jour, notamment :

- **Rapport sur l'état d'exécution du budget au 31/12/2025 ;**
- **Rapport d'activité 2025 de la Direction Générale au Conseil d'Administration ;**
- **Rapport des Commissaires aux Comptes au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2025;**
- **Arrêté des états financiers et proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2025.**

Dans un environnement bancaire marqué par des contraintes persistantes sur la liquidité et un contexte monétaire exigeant au sein de l'UEMOA, la BMS-SA a su consolider sa position parmi les acteurs majeurs du secteur bancaire malien grâce à une stratégie fondée sur la proximité, l'innovation et la maîtrise des risques.

Les performances enregistrées au terme de l'exercice 2025 traduisent la pertinence des orientations stratégiques engagées par la Banque ainsi que la confiance croissante de sa clientèle et de ses partenaires.

À la clôture de l'exercice 2025, **le total du bilan ressort à plus de 2 006 milliards de FCFA**, soit une progression de 18,05 % par rapport à l'exercice précédent.

Les emplois à la clientèle ont atteint 970 milliards de FCFA, enregistrant une hausse de 4 %, traduisant la volonté de la Banque d'accompagner durablement les acteurs économiques et de soutenir le financement de l'économie nationale.

Les ressources collectées auprès de la clientèle ont atteint 1 013 milliards de FCFA, en progression soutenue d'environ 28 %, témoignant de la confiance renouvelée des clients et partenaires envers la BMS-SA.

Aussi, l'exercice 2025 a été marqué par une accélération de la transformation digitale de la BMS-SA. La Banque a poursuivi le déploiement de solutions innovantes et de services financiers modernes, notamment avec l'ouverture à la clientèle du Système de Paiement Instantané (SPI) de la BCEAO, afin d'offrir à sa clientèle une expérience bancaire plus fluide, plus sécurisée et davantage accessible.

À l'issue des travaux, le Président du Conseil d'administration a remercié les Administrateurs pour leurs contributions de qualité et a adressé ses félicitations à la Direction Générale ainsi qu'à l'ensemble du personnel pour leur engagement. Il a également exprimé sa reconnaissance aux clients, partenaires et actionnaires pour leur confiance et leur soutien constant.

La BMS-SA réaffirme ainsi son ambition de consolider son rôle de banque de référence au service du développement économique et social du Mali.

Le Président du Conseil d'Administration de la BMS-SA

M. Yéhia Ag Mohamed ALI

Désertification au Sahel : L'autre guerre que le Sahel ne peut pas perdre



Dr Hamed Sow — Expert international, ancien ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Eau du Mali, ancien directeur général du CDE à Bruxelles, ancien conseiller spécial du président de la République du Mali. Auteur de Le bois-énergie au Sahel : environnement et développement (Karthala, 1990).

Pendant que nos États concentrent leurs forces contre le terrorisme, un autre front s'ouvre sans bruit sous nos pieds. La dégradation des terres ne revendique aucune attaque. Mais elle vide les greniers, use les pâturages, éloigne le bois de cuisine et ronge la marge qui permet aux familles de tenir. Trente-six ans après avoir consacré un ouvrage au bois-énergie au Sahel, je reviens sur ce combat avec une conviction renforcée : aucune victoire militaire ne sera durable sur une terre dont on ne peut plus vivre. La restauration des terres doit devenir une priorité de sécurité et de développement, à trois conditions : des choix adaptés à chaque territoire, des droits reconnus à ceux qui le font vivre, des financements assez patients pour produire des résultats.

Il existe au Sahel une guerre qui ne fait jamais la une. Elle n'a ni chef, ni katiba, ni communiqué. Elle progresse champ par champ, saison après saison. Un sol qui retenait l'eau la laisse ruisseler. Un pâturage qui nourrissait les troupeaux jusqu'au cœur de la saison sèche s'épuise bien avant. Le bois que l'on ramassait à la sortie du village, il faut aller le chercher toujours plus loin.

Cette usure entre dans la vie des familles bien avant d'apparaître dans les bilans publics. Elle prend la forme d'une récolte incertaine, d'un troupeau affaibli, d'heures de travail supplémentaires. Elle grignote la réserve qui permettait de traverser une mauvaise année sans vendre ce qui servira à produire l'année suivante. Rien de tout cela ne fait de bruit. Tout cela, pourtant, fragilise.

L'urgence sécuritaire s'impose, et c'est légitime. Protéger les populations, rétablir les services, rouvrir les routes : cette obligation est immédiate. Mais une question doit être posée, à nos gouvernants comme à nos partenaires : que vaudrait la reconquête d'un territoire si ses habitants ne pouvaient plus en vivre dignement ? La sécurité du Sahel ne se mesure pas seulement au contrôle des axes. Elle se mesure aussi à la fertilité des sols, à l'accès à l'eau et au prix du repas du soir.

Soyons clairs d'emblée : je ne prétends pas expliquer la crise sahélienne par l'environnement. Ses causes politiques, sociales et économiques sont multiples. Je soutiens en revanche que la dégradation des terres aggrave certaines vulnérabilités et que sa maîtrise doit entrer dans les décisions nationales au même titre que les routes, les écoles ou la santé. Restaurer un sol, protéger un parcours pastoral, rendre la cuisson moins coûteuse : ces gestes, modestes en apparence, participent à la capacité d'un pays de tenir dans la durée.

Le Sahel possède déjà des réponses. L'enjeu est de leur donner de la continuité, d'en vérifier les effets et de faire en sorte que les bénéfices reviennent à ceux qui entretiennent les paysages. Pour cela, il faut d'abord bien nommer l'adversaire, puis regarder ce qui fonctionne, et enfin exiger des résultats.

1 Un adversaire mal nommé

Le mot Sahel vient de l'arabe sāḥil : le rivage. Le rivage d'un océan de sable. Cette vaste bande de transition entre le Sahara et les savanes plus humides s'étire de l'Atlantique vers l'Afrique orientale, du Sénégal au Soudan. Ses limites écologiques fluctuent avec les pluies et ne coïncident pas avec nos frontières. Le mot désigne d'ailleurs aussi, dans le débat public, des ensembles politiques aux contours différents.

Le Mali, comme le Tchad, réunit dans un même État des régions désertiques, sahéliennes et soudaniennes. Première leçon : il n'existe pas de remède unique. Ce qui réussit à Mopti peut échouer à Kidal ; une plantation adaptée au sud peut être inappropriée au nord. Pour agir sur les terres, le diagnostic doit partir des milieux et des usages locaux, non des cartes administratives.

Le Sahel est aussi un espace de mouvement. Les troupeaux suivent les saisons, les marchés relient zones agricoles et pastorales, les familles combinent plusieurs activités pour traverser les mauvaises années. Cette mobilité n'est pas un désordre : c'est une intelligence du milieu. Lorsque la violence, les clôtures ou la fermeture des passages l'entravent, la pression se concentre ailleurs, et la terre s'use plus vite.

Vient ensuite le malentendu le plus tenace : l'image d'un Sahara qui avancerait vers le sud comme une marée. La désertification, au sens précis, désigne la dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches, sous l'effet combiné du climat et des activités humaines. Elle commence bien avant les dunes. Un champ reste cultivé, mais produit moins. La pluie tombe, mais l'eau s'enfuit au lieu de s'infiltrer. Un pâturage reverdit quelques semaines, puis ne nourrit plus.

Trois mots sont trop souvent confondus. La sécheresse est un épisode : un déficit d'eau temporaire par rapport à la normale. L'aridité est un climat : un caractère durable. La désertification est un processus : une dégradation. Les trois peuvent se combiner sans se confondre. Une bonne saison des pluies ne rend pas à un sol la couche fertile que l'eau a emportée ; à l'inverse, un milieu naturellement sec peut rester parfaitement fonctionnel. Ces nuances n'affaiblissent pas l'alerte. Elles permettent de choisir le bon remède : se préparer aux sécheresses, mieux gérer les ressources ou restaurer.

Elles obligent aussi à financer deux temps à la fois. Quand la sécheresse frappe, l'eau, le fourrage et la nourriture ne peuvent attendre les effets d'un chantier de restauration. Sur le temps long, préserver les terres encore fonctionnelles coûte bien moins cher que réparer celles qui ont décroché. Et le bon périmètre d'action est celui de la ressource et de ses usagers, qui déborde souvent la commune.



Photographie 1 — Paysage sur la route de Bamako à Kayes, Mali, août–septembre 2006. Cette vue montre la présence de végétation ligneuse ; elle ne permet pas, à elle seule, de conclure à une dégradation ou à une restauration.

2 La dégradation de la terre vivante

D'abord qu'est-ce que c'est une terre vivante ? Ce n'est pas seulement une terre verte. C'est un sol qui fonctionne. Une poignée de terre en bonne santé abrite des racines, des champignons, des vers, des termites et une multitude de micro-organismes. Ensemble, ils décomposent les résidus, recyclent les éléments nutritifs et ménagent des pores où circulent l'air et l'eau. Le sol se comporte alors comme une éponge, dont l'efficacité dépend de l'humidité, de la température, de sa texture et de la matière organique disponible.

Pour l'agriculteur comme pour l'éleveur, cette éponge remplit quatre fonctions dont tout le reste dépend :

Elle boit. Elle laisse la pluie s'infiltrer et en conserve une partie à portée des racines, au lieu de la laisser ruisseler.

Elle nourrit. Sa matière organique rend les nutriments disponibles pour les plantes, donc pour les hommes et les bêtes, et stabilise sa structure.

Elle se protège. Son couvert d'herbes, d'arbres et de résidus amortit l'impact des pluies et la défend contre le vent et l'érosion.

Elle se renouvelle. Arbres, herbes et vie du sol reconstituent ce qui a été prélevé, à condition que les prélèvements laissent le temps de la régénération.

La dégradation affaiblit ces fonctions l'une après l'autre. Mis à nu, certains sols se désagrègent sous l'impact des gouttes de pluie et forment une croûte de surface. L'eau glisse au lieu de pénétrer, emporte la couche fertile, et la végétation a de plus en plus de mal à reprendre. C'est un enchaînement, et la restauration cherche précisément à l'interrompre.

Gardons-nous pourtant de parler trop vite de « terre morte ». Un sol dégradé conserve une activité biologique et un potentiel de récupération, variables selon les lieux. Le déclarer mort, c'est oublier qu'il peut revivre, et renoncer d'avance à le soigner.

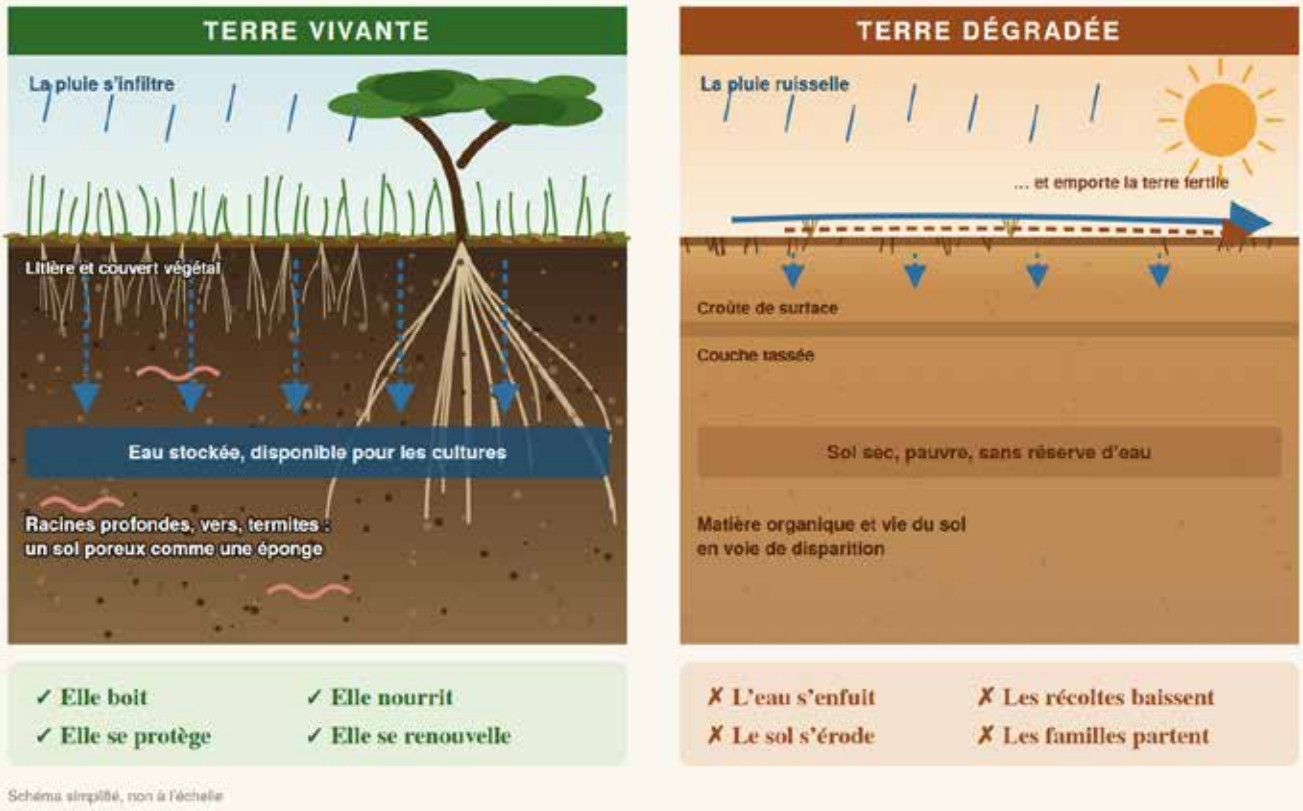


Schéma simplifié, non à l'échelle

La terre vivante a enfin une dimension humaine. Elle est vivante parce qu'on peut en vivre : y cultiver, y faire paître ses bêtes, y trouver son bois, la transmettre à ses enfants. C'est à la fois un écosystème qui fonctionne et un territoire habité. Voilà pourquoi je la place au cœur de la sécurité.

Restaurer, c'est donc d'abord identifier ce qui bloque : faut-il ralentir l'eau, protéger les repousses, apporter de la matière organique ou organiser une période de repos ? D'où un diagnostic simple avant tout chantier : croûtes et ravines, infiltration, végétation utile, pratiques de prélèvement, difficultés signalées par les usagers. Construire un ouvrage sans traiter la contrainte dominante, c'est engager une dépense au rendement incertain.

La matière organique illustre les arbitrages du quotidien. Une tige laissée sur le champ protège le sol ; mais elle peut aussi nourrir un animal ou couvrir un besoin domestique. Exiger que tous les résidus restent au sol, c'est ignorer ces usages concurrents. Les compromis, entre gestion des résidus, ressources fourragères et restitution de fumure, se construisent avec les producteurs. Une recommandation n'est utile que si un ménage peut réellement l'appliquer.

3 Le climat change les règles du jeu

Depuis les grandes sécheresses des années 1970 et 1980, notre connaissance du Sahel a progressé. Certaines régions ont retrouvé des pluies, et les satellites y observent un reverdissement réel. Ce constat interdit tout catastrophisme uniforme : le Sahel ne se dessèche pas partout, ni de la même manière. Il interdit tout autant de conclure à un rétablissement général.

Car plus de vert ne signifie pas un milieu rétabli. La biomasse peut augmenter sans que reviennent les espèces ou les fonctions d'hier ; la qualité des pâturages peut se dégrader, les sols rester fragiles. Le reverdissement est un indice à interpréter, pas un bilan : l'image satellite doit être confrontée au terrain.

Le réchauffement ajoute une difficulté redoutable. Une atmosphère plus chaude « boit » davantage : elle accroît la demande d'évaporation, dans la limite de l'eau disponible. Les cultures peuvent souffrir même lorsque le total annuel des pluies paraît satisfaisant.

La date des premières pluies, leur répartition et la durée des pauses sèches comptent désormais autant que le cumul. Une pluie abondante mais mal répartie ne fait pas une bonne récolte.

À l'inverse, les averses violentes font leurs propres ravages. Sur un sol nu ou encroûté, elles accélèrent le ruissellement et l'érosion. Une même zone peut ainsi subir une inondation, puis manquer d'eau utile aux plantes.

Les trajectoires diffèrent d'ailleurs entre l'ouest et le centre du Sahel : parler d'une évolution unique serait trompeur.

Le contexte continental confirme l'urgence. Selon l'Organisation météorologique mondiale, au moins 13 millions d'Africains ont été touchés en 2025 par des événements climatiques extrêmes. Ce chiffre dit l'ampleur de l'adaptation qui s'impose désormais à nos sociétés.

S'adapter, concrètement, c'est disposer de services accessibles. Sécheresses et fortes pluies doivent relever du même service territorial. Les producteurs n'ont pas besoin de bulletins abstraits, mais d'une information traduite en décisions : quand semer, où garder une réserve de fourrage, quels ouvrages réparer avant les pluies, comment préserver les accès. Une prévision reste une probabilité ; le conseil doit l'expliquer et proposer des options, jamais la vendre comme une promesse.

S'adapter, c'est aussi relier les parcelles entre elles. L'eau retenue en amont peut manquer en aval ; l'ouvrage qui protège un champ peut renvoyer l'écoulement chez le voisin. Les investissements doivent donc se raisonner à l'échelle du bassin versant et se discuter avec tous les usagers concernés. Et avant toute extension coûteuse, je recommande des essais sur des surfaces limitées, comparés aux pratiques locales.

4 Du bois-énergie à la politique du repas

En 1990, je publiais chez Karthala Le bois-énergie au Sahel : environnement et développement. J'y traitais ensemble deux questions que l'on séparait volontiers : l'approvisionnement énergétique des ménages et la gestion des ressources forestières.

Trente-six ans plus tard, cette articulation n'a rien perdu de sa force. On ne peut pas demander à une famille de préserver les arbres sans se soucier de la manière dont elle cuira son repas. On ne peut pas davantage approvisionner une ville en combustible sans savoir où le bois est coupé, à quel rythme il repousse et qui profite du commerce.

Le bois-énergie relie le foyer au paysage, le village au marché urbain, la politique forestière au pouvoir d'achat. Là où la demande urbaine est forte, les prélèvements peuvent dépasser la régénération. Mais il serait injuste d'en faire le seul coupable : les défrichements agricoles, les feux, la conduite des pâturages et le climat y prennent leur part, dans des proportions qui varient d'un terroir à l'autre. La vraie question est celle de l'équilibre. Gérée, une ressource ligneuse fournit durablement énergie et revenus. Surexploitée, elle laisse un territoire plus vulnérable.

La leçon que j'en tire aujourd'hui tient en une phrase : on ne protège pas la ressource contre ceux qui en vivent, on la protège avec eux. Un village défendra ses arbres s'il dispose de droits clairs et perçoit une part réelle des revenus de leur gestion. Si la protection lui coûte et que les bénéfices lui échappent, aucun règlement ne sera respecté. Encore faut-il que ces droits s'accompagnent de règles applicables, d'un contrôle équitable et de débouchés : proclamer des droits ne suffit pas.

Cette logique conduit droit à la cuisine, qui fait partie intégrante de la politique environnementale. Un foyer amélioré n'a de valeur que s'il réduit effectivement la consommation de bois, s'il convient aux plats préparés et s'il peut être entretenu. Un foyer distribué puis abandonné n'économise rien. Il en va de même des solutions de substitution : le gaz exige un équipement de départ et des recharges abordables ; la cuisson électrique, un courant fiable ; le biogaz, des conditions locales précises, notamment en matières et en eau.

Il faut donc passer d'une politique d'appareils à une politique du repas. Combien coûte réellement la cuisson du repas familial ?

Combien de temps exige-t-elle ? Quelle pression exerce-t-elle sur les arbres ?

Et puisque ce sont le plus souvent les femmes qui collectent le bois et cuisinent, leur expérience doit guider les choix techniques, avant tout achat à grande échelle.

Une politique énergétique conçue sans elles finance trop souvent des équipements qui finissent au fond d'une cour.

Cette politique doit tenir les deux bouts. Côté demande, les économies se mesurent dans les cuisines, sur la durée, pour les repas réellement préparés. Le coût total comprend l'achat, le combustible, les réparations et le temps de travail : une baisse théorique de consommation n'est pas encore un gain pour le ménage. Beaucoup de familles combinent d'ailleurs plusieurs modes de cuisson, au gré du prix du combustible, d'une recharge introuvable ou d'un plat qui s'accommode mal du nouvel équipement. Compter les foyers distribués ne dit rien de tout cela.

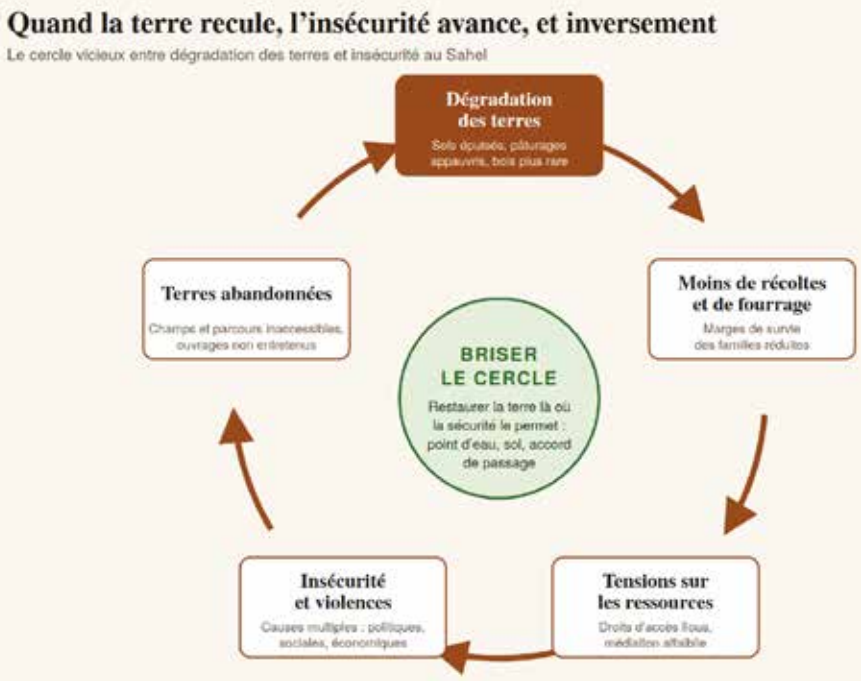
Côté offre, il faut suivre les bassins d'approvisionnement des villes, les volumes prélevés et les capacités de régénération. Une interdiction qui renchérit brutalement le combustible sans alternative accessible ne fait souvent que déplacer les coupes et alourdir les dépenses des ménages. Le bois-énergie mérite une véritable politique économique : retracer les volumes commercialisés, rémunérer la gestion de la ressource, construire progressivement les alternatives.

5 Quand la terre recule, l'État recule

Une terre moins productive réduit les marges de survie des familles. Elle pousse à défricher davantage, à déplacer les troupeaux plus tôt et plus loin, à chercher des revenus ailleurs. Ces ajustements restent pacifiques tant que les droits d'accès sont clairs et que les mécanismes de médiation fonctionnent. Ils deviennent dangereux lorsque l'un et l'autre se délitent. Une pression accrue ne produit pas automatiquement un conflit : ce sont les institutions et les rapports de pouvoir qui font pencher la balance.

Soyons rigoureux : la désertification n'est pas la cause mécanique du terrorisme. Les violences ont des racines politiques, sociales et économiques multiples ; la qualité des institutions, l'exclusion, les abus et les stratégies des groupes armés pèsent lourd.

Mais la relation joue aussi dans l'autre sens, et c'est là que le piège se referme. L'insécurité empêche d'accéder aux champs, d'entretenir les ouvrages, de suivre les parcours pastoraux. Les services techniques peinent à atteindre les zones où ils seraient les plus utiles. Autour des lieux d'accueil, les besoins en eau et en bois se concentrent ; il faut alors soutenir ensemble déplacés et communautés hôtes, sans faire des premiers les responsables de la dégradation. La violence use la terre, et la terre usée nourrit la vulnérabilité.



C'est pourquoi la restauration des terres doit entrer dans la politique de stabilisation. Là où les conditions le permettent, réhabiliter un point d'eau, restaurer une parcelle ou rétablir un accord de passage entre agriculteurs et éleveurs, c'est rendre aux habitants la possibilité de reprendre leurs activités. C'est aussi redonner à l'État un visage utile : celui qui répare. À condition de concevoir ces opérations avec les usagers, pour ne pas créer de nouvelles exclusions. La crédibilité de l'action publique tient autant à l'équité des règles qu'à la qualité de l'ouvrage. Et la restauration ne remplace ni la protection des civils ni la justice.

La mobilité mérite la même lucidité. Partir peut être une stratégie d'adaptation, tandis que les ménages les plus pauvres n'ont parfois même pas les moyens de partir. Le succès d'une restauration ne se juge donc pas au seul nombre de personnes restées au village, mais à la liberté retrouvée de rester, de circuler et de choisir ses activités dans de meilleures conditions.

Le pastoralisme oblige, lui, à sortir d'une vision trop sédentaire de l'aménagement. Un pâturage vaut aussi par la possibilité d'y parvenir au bon moment, d'y trouver de l'eau et de poursuivre sa route. Un espace restauré mais rendu inaccessible perd une part de son utilité collective. Avant toute clôture ou plantation en zone pastorale, il faut examiner les passages, les calendriers d'usage et les accords entre communautés.

Quant aux chantiers, ils peuvent offrir du travail aux jeunes, mais sans promesse excessive. Quelques semaines de rémunération ne font pas un emploi, et ne suffisent pas à détourner quiconque de la violence. Pour que les bénéfices durent, il faut soutenir les métiers qui restent nécessaires après les travaux : entretien des ouvrages, pépinières, conseil agricole, réparation des équipements, transformation des produits locaux.

6 Le Sahel a déjà ses solutions

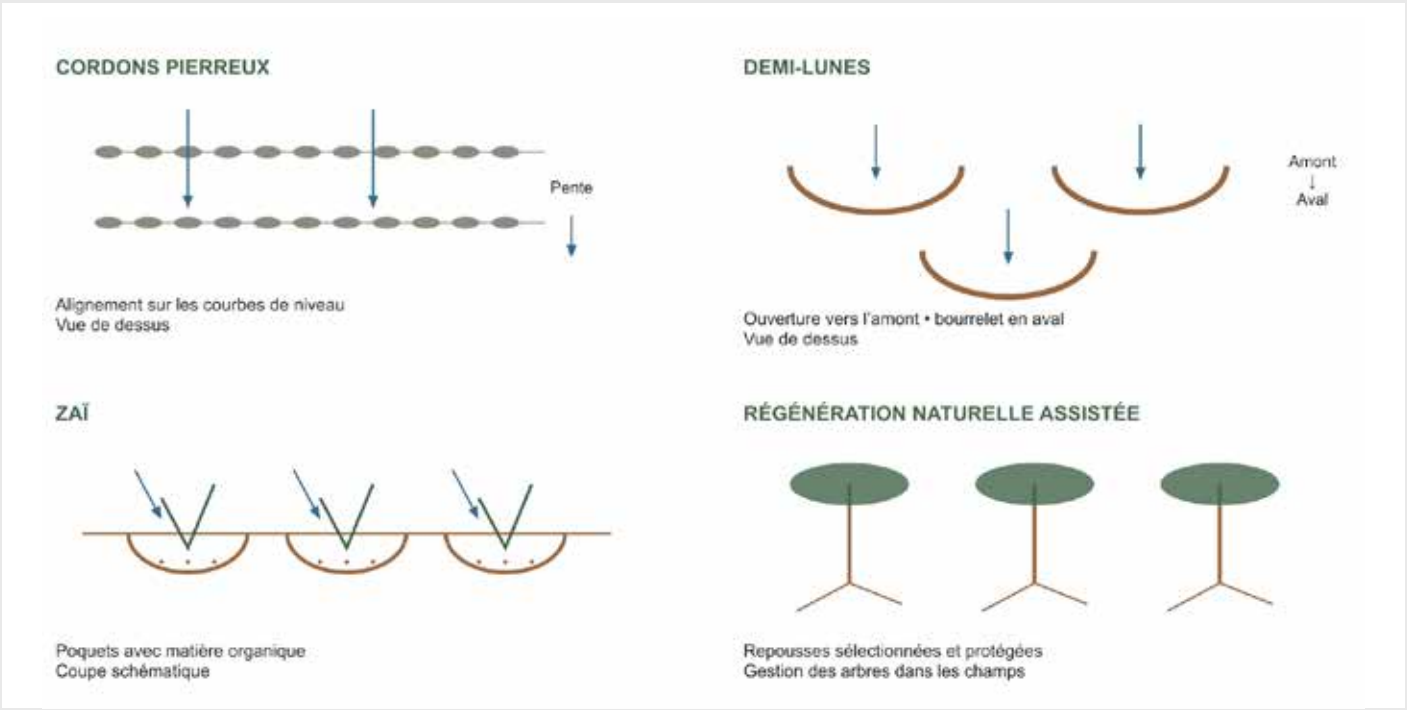
La bonne nouvelle est là : les réponses ne viennent pas toutes d'un laboratoire lointain.

Le Sahel possède des savoir-faire éprouvés, dont les résultats sont documentés.

Il faut les adapter, les financer et les étendre, en partant toujours d'un diagnostic de la pente, du sol, des écoulements, de la végétation et des usages.

Les cordons pierreux, disposés le long des courbes de niveau, freinent le ruissellement et retiennent la terre. Les demi-lunes, cuvettes ouvertes vers l'amont, recueillent l'eau au profit des cultures, du fourrage ou des arbres. Le zaï concentre eau et matière organique dans de petits poquets, au pied des plants. Ce ne sont pas des recettes magiques : aucun de ces aménagements ne dispense de prévoir l'évacuation des excès d'eau et l'entretien après les fortes pluies. Mal dimensionnés, ils peuvent même concentrer les écoulements ou engorger les sols.

L'obstacle principal est souvent moins la technique que ce qu'elle exige : des pierres, de la fumure, du transport, des bras, au moment même où les travaux des champs mobilisent tout le monde. L'appui public doit donc financer le diagnostic, l'organisation du travail et l'entretien, pas seulement la construction.



L'exemple le plus éloquent vient du Niger voisin. La régénération naturelle assistée consiste à sélectionner, protéger et conduire les repousses et les jeunes arbres déjà présents dans les champs, plutôt que de tout miser sur des plants venus d'ailleurs. Selon la FAO, ces pratiques ont transformé quelque cinq millions d'hectares en agroforêts, notamment dans les régions de Maradi et de Zinder. Ce résultat ne doit rien à un programme spectaculaire : il est le fruit de plusieurs décennies d'initiatives paysannes, d'échanges entre producteurs et d'appuis extérieurs.

La leçon est autant politique que technique. Les paysans ont protégé les arbres parce qu'ils avaient intérêt à les garder vivants. Reconnaître leurs droits, protéger leur travail, organiser l'accès aux bénéfices : voilà le véritable moteur de la restauration. La régénération dépend néanmoins du potentiel local, c'est-à-dire de la présence de repousses ou de semenciers, de leur protection contre les dégâts et de leur compatibilité avec les cultures. Elle ne remplace donc pas partout une plantation ciblée.

Le Mali dispose, lui aussi, de références. À Yélimané, l'Institut d'économie rurale a montré l'intérêt des cordons pierreux et des demi-lunes pour reconstituer la végétation sur des sols dégradés. Sur ce site, les meilleurs résultats sont venus des cordons sans plantation : la preuve que le choix des interventions doit partir d'essais locaux.

Encore faut-il ne pas tout confondre. Planter partout serait une erreur. Certains espaces doivent rester des pâturages ouverts ; certains couloirs doivent demeurer libres pour les troupeaux. Plus d'arbres n'est pas un objectif en soi sur chaque parcelle. Restaurer un paysage, c'est d'abord comprendre les usages qui le font vivre, et négocier dès le diagnostic, avec agriculteurs et éleveurs, l'emplacement des ouvrages, les règles d'accès et leur entretien, avant que les investissements ne figent de nouveaux usages.

Pour changer d'échelle, je privilégie les réseaux de démonstration entre producteurs, appuyés par la recherche et les services techniques. Ce qui doit circuler, ce n'est pas seulement le geste, ce sont ses conditions de réussite : temps de travail, fumure disponible, règles de protection, coût du transport des pierres, entretien après les pluies. Un échec documenté sur un sol donné évite des dépenses inutiles ailleurs. Un programme sérieux doit avoir le courage de le publier.

7 Sécuriser les droits de ceux qui restaurent

La restauration pose une question simple, trop souvent traitée trop tard : à qui profitera la terre une fois qu'elle aura repris de la valeur ? Si celui qui protège une repousse ou entretient un ouvrage peut perdre demain l'accès à sa parcelle, pourquoi investirait-il ? Un producteur qui réhabilite une terre doit avoir la garantie d'en recueillir les fruits. Sans cette assurance, aucune politique ne tiendra. Je propose de faire de la clarification des droits une condition préalable du financement, au même titre que le diagnostic du sol.

Il ne suffit pas d'identifier un propriétaire. Sur un même espace se superposent souvent des cultures, des droits de pâture après récolte, des passages saisonniers, des prélèvements de bois et des accès à l'eau. Une restauration bien conçue reconnaît cette pluralité. Les accords doivent être compatibles avec le droit applicable et compréhensibles par les intéressés ; ils ne doivent pas effacer des usages légitimes au profit des seuls acteurs capables de produire des papiers.



Je recommande des accords locaux qui précisent ce qui peut être prélevé, par qui, à quelle période et selon quelles règles. Ils doivent désigner les responsables de l'entretien, expliquer le partage des revenus et prévoir un mode de règlement des différends accessible à tous. Un affichage à la mairie ne suffit pas si les règles ne sont pas expliquées dans les langues que parlent les usagers.

La participation des femmes et des jeunes ne se décrète pas par leur présence à une réunion. Elle se mesure à leur accès réel aux décisions, aux parcelles, aux revenus et aux recours. Les usagers saisonniers doivent eux aussi être entendus, même lorsque le calendrier du projet les trouve ailleurs. Ces dimensions doivent être suivies dans l'évaluation, au même titre que les hectares traités.

L'État, enfin, conserve un rôle irremplaçable : rendre les règles prévisibles, empêcher la captation des bénéfices, soutenir les collectivités et arbitrer lorsque la négociation locale échoue. Confier une responsabilité aux communautés sans leur en donner les moyens, ce n'est pas décentraliser, c'est se défausser. La connaissance du terrain et la garantie publique doivent se renforcer mutuellement.

8 La Grande Muraille verte, à juger sur pièces

Lancée par l'Union africaine en 2007, la Grande Muraille verte affiche une ambition considérable : restaurer 100 millions d'hectares, séquestrer 250 millions de tonnes de carbone et créer 10 millions d'emplois verts d'ici 2030. Ce sont des objectifs. Il faut les distinguer avec soin des résultats.

Le bilan de cinq années de son accélérateur, dressé par la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification, reconnaît des avancées. Mais il pointe aussi des données incomplètes, des difficultés de coordination et des délais importants entre les engagements financiers et les réalisations sur le terrain. Il appelle à renforcer la validation nationale et le suivi.

Il est temps de changer d'instrument de mesure. Le nombre de plants mis en terre mesure une activité, pas une restauration. Les vraies questions sont ailleurs. Combien d'arbres ont survécu à plusieurs saisons sèches ? Quelle surface a réellement retrouvé ses fonctions productives ? Quels revenus sont restés aux habitants ? Qui entretient les ouvrages une fois le projet terminé ? Les superficies « traitées » doivent être distinguées des superficies effectivement améliorées, avec une définition publique de chaque indicateur.

Le suivi doit croiser terrain et satellite, et tenir compte de la pluie : la production d'une bonne année ne doit pas être portée au crédit du projet. Et un couvert végétal obtenu en excluant les éleveurs n'est pas un succès partagé.

La neutralité en matière de dégradation des terres, promue par la Convention, fixe un ordre de priorité : éviter de nouvelles dégradations, réduire celles qui se poursuivent, restaurer les espaces atteints. Appliquons cet ordre aux budgets. Préserver une terre encore fonctionnelle doit être reconnu comme un résultat, même lorsqu'aucun chantier spectaculaire ne l'accompagne.

Un tableau de bord utile reste sobre et vérifiable : surfaces réellement suivies, survie des arbres, évolution du couvert utile et du fonctionnement du sol, état des ouvrages, coûts complets, revenus et accès aux ressources. Chaque indicateur doit avoir une situation de départ, une méthode stable et un responsable. Il faut distinguer les journées de travail rémunérées des emplois durables, et les financements annoncés de ceux qui sont engagés, décaissés puis effectivement reçus sur le terrain. Lorsqu'une donnée manque, son absence doit apparaître, et non se cacher derrière une estimation rassurante. C'est à ce prix que l'on corrige un programme avant que ses difficultés ne soient masquées par un nouveau lancement.

9 Financer la durée, payer le vrai prix

La même exigence vaut pour l'argent. La restauration demande des financements patients, qui couvrent l'entretien, les services techniques, les accords locaux et le suivi, bien au-delà des cérémonies de lancement. La finance climatique et les crédits carbone peuvent y contribuer, à condition de rémunérer des résultats crédibles et de respecter les droits des populations.

Avant de signer un contrat carbone, nos États et nos communes devraient exiger des réponses claires. Qui détient les droits sur les arbres et sur la terre ? Qui paie la mesure et la certification ? Qui supporte le risque d'un incendie ou d'une sécheresse ? Quelle part des recettes revient aux habitants, et pour combien d'années leurs usages seront-ils engagés ? Le carbone peut apporter des moyens au Sahel. Il ne doit pas, à lui seul, dessiner nos paysages.

La finance carbone doit donc rester un complément, soumise à un examen indépendant de ses méthodes de mesure, de ses coûts, de sa durée et du partage des recettes. Les habitants doivent comprendre leurs obligations et pouvoir contester une décision. Et une restauration utile à l'alimentation ou au pastoralisme mérite d'être financée même lorsque ses gains carbone sont modestes ou difficiles à certifier.

Encore faut-il compter juste. Au coût des plants, des pierres ou des travaux s'ajoutent le transport, l'accompagnement, les accords d'usage, les réparations et le suivi. Il faut aussi compter le travail fourni par les ménages et le revenu auquel ils renoncent pendant une mise en défens. Une opération présentée comme bon marché peut transférer l'essentiel de l'effort aux familles les plus fragiles. Le coût par hectare « traité » renseigne sur l'activité ; seul le coût par hectare durablement amélioré renseigne sur l'efficacité.

Les budgets devraient prévoir un financement initial, une enveloppe d'entretien protégée et des contrôles à échéances fixes. Une partie des paiements peut dépendre de travaux vérifiables, une autre d'effets suivis dans la durée. Mais faire dépendre toute la rémunération d'une bonne pluviométrie reviendrait à transférer le risque climatique aux producteurs. Ce risque doit être réparti explicitement, et les engagements révisables après un événement extrême.

Enfin, tout ne se vend pas sur un marché. Un passage pastoral préservé, un fourrage plus abondant, des heures de collecte de bois épargnées aux femmes : ces bénéfices publics justifient un soutien public, même sans revenu carbone. L'évaluation doit les rendre visibles, sans leur inventer une valeur monétaire quand les données manquent.

10 Cinq exigences pour nos États

De ce diagnostic découlent des choix concrets, à inscrire dans les budgets et dans les responsabilités publiques. J'en retiens cinq.

Premièrement, inscrire la restauration des terres dans les stratégies de sécurité et de développement. Elle doit disposer de lignes budgétaires identifiées dans les plans de stabilisation, au même titre que la reconstruction des routes ou des écoles. Les ministères concernés doivent arrêter avec les collectivités des priorités communes : protéger les terres encore fonctionnelles, traiter les zones dégradées prioritaires, maintenir les services essentiels. Dans les zones touchées par la violence, le calendrier des travaux doit suivre les conditions réelles d'accès et de protection des personnes.

Deuxièmement, sécuriser les droits de ceux qui restaurent. Avant de financer les travaux, il faut clarifier les droits sur la terre, les arbres, l'eau et les passages pastoraux, puis convenir du partage des bénéfices. Femmes, jeunes et usagers saisonniers doivent pouvoir peser sur les décisions et exercer des recours. Restaurer une parcelle ne doit jamais devenir un prétexte pour en évincer ceux qui l'utilisaient.

Troisièmement, bâtir une politique du repas. L'énergie de cuisson doit être pensée en coût réel pour les familles, en temps et en pression sur la ressource, avec les femmes au centre des décisions. L'aide doit couvrir, si nécessaire, l'accès initial à l'équipement, mais aussi les conditions qui permettent de continuer à l'utiliser.

Quatrièmement, financer la durée. Des programmes territoriaux pluriannuels, associant communes, agriculteurs, éleveurs, services forestiers et acteurs de l'énergie, valent mieux qu'une succession de projets sans lendemain. Leurs budgets doivent distinguer investissement, entretien, accompagnement et suivi, et les critères de paiement séparer le travail réalisé des effets qui dépendent de la météo.

Cinquièmement, rendre des comptes aux citoyens. Chaque programme doit publier son état initial, ses engagements, les montants effectivement versés et un bilan annuel accessible : survie des arbres, surfaces redevenues productives, revenus distribués.

Collectivités, services techniques et représentants des usagers doivent pouvoir discuter les écarts et corriger les choix, sous le regard d'une évaluation indépendante.

Concrètement, aucun chantier ne devrait démarrer sans un diagnostic partagé, un responsable identifié, un coût complet, un budget d'entretien et un mécanisme de recours. La première année servirait à établir l'état initial, clarifier les usages et désigner les zones à préserver comme les sites à restaurer en priorité, en calant les interventions sur le calendrier agricole et les conditions de sécurité. Les deux années suivantes permettraient de vérifier le fonctionnement des ouvrages, les usages réels et les coûts d'entretien, avec la liberté de modifier, voire d'abandonner, une technique inadaptée.

L'extension viendrait ensuite, et seulement ensuite. Ce calendrier est une discipline de gouvernance, pas une promesse : aucun sol ne retrouve toutes ses fonctions en trois ans. Au-delà, le financement doit suivre le temps nécessaire à la consolidation des résultats, et la coopération entre territoires et entre pays soutenir les services climatiques, les échanges de pratiques et la continuité des mobilités. C'est cette régularité, bien plus que l'accumulation de nouveaux projets, qui rendra l'action publique crédible.

Défendre ce qui permet de rester



Le Sahel ne manque ni de savoirs ni de réussites. Les expériences de régénération paysanne et de conservation des sols prouvent qu'une dégradation peut être combattue. Mais il manque trop souvent de continuité pour les porter à grande échelle, de droits clairs pour protéger ceux qui restaurent et de moyens pour entretenir ce qui a été bâti.

En 1990, je plaidais pour que l'environnement et le développement soient pensés ensemble. Trente-six ans plus tard, le réchauffement a rendu les équilibres plus fragiles et l'action plus urgente. Ce lien ne relève plus de la conviction : il s'impose comme une évidence. Il oblige désormais à aller plus loin. L'agriculture, l'élevage, l'énergie, l'eau et l'aménagement du territoire doivent cesser de décider chacun de son côté pour les mêmes terres et les mêmes familles.

Je demande donc trois choses simples : que la restauration entre dans les priorités budgétaires, que les droits des usagers précèdent les investissements, et que les résultats soient rendus publics. La souveraineté se construit aussi là : dans la capacité de préserver les ressources dont dépend la vie quotidienne. Elle se mesure à la possibilité de produire, de se nourrir, de circuler et de transmettre.

La lutte contre le terrorisme demeure une obligation immédiate. Mais restaurer les terres prépare les conditions dans lesquelles la paix peut durer. Défendre le Sahel, c'est protéger ses habitants ; c'est aussi préserver ce qui leur permet d'y vivre. Car une nation peut reprendre chaque route et chaque village : si elle laisse s'épuiser sa terre, elle aura gagné la guerre et perdu son avenir. La terre vivante fait partie de notre souveraineté.

- Primature du Mali

LANCEMENT DES ACTIVITES PREPARATOIRES

DU PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

AU TITRE DE LA PERIODE 2027-2031

Le Directeur de Cabinet du Premier ministre Mahamadoun Touré a présidé, au nom du Premier ministre le Général de Division Abdoulaye Maïga, la cérémonie de lancement des travaux préparatoires du Plan d'Action du Gouvernement 2027-2031, tenue ce jeudi 8 octobre 2026 à la Primature.

L'élaboration du nouveau Plan d'Action du Gouvernement (PAG 2027-2031) intervient dans un contexte où notre pays entend consolider les acquis, tirer les enseignements de la mise en œuvre du PAG 2025-2026 et renforcer davantage l'efficacité, la cohérence et l'impact de l'action publique.

Cette démarche stratégique qui a regroupé notamment les Secrétaires Généraux des départements ministériels abordera l'alignement des politiques publiques, l'articulation des programmes prioritaires et la mobilisation efficace des ressources. Tout cela dans l'objectif d'apporter des réponses concrètes et mesurables aux aspirations légitimes de nos concitoyens.

« Le PAG 2027-2031 devra ainsi constituer un véritable instrument de pilotage et de transformation, permettant d'assurer une meilleure articulation entre les orientations nationales, les politiques publiques, les programmes et projets de développement, ainsi que les ressources mobilisables », a expliqué le Directeur de Cabinet du Premier ministre.

Le Directeur de Cabinet du Premier ministre a félicité les plus hautes autorités du lancement de cet exercice à la fois stratégique et opérationnel, qui requiert l'engagement, la responsabilité et la contribution de l'ensemble des acteurs de la vie publique et du développement national. Il a également rappelé que le Plan d'Action du Gouvernement 2025-2026, actuellement en cours d'exécution, constitue à cet égard une expérience riche d'enseignements pour appréhender au mieux les exigences d'alignement et de cohérence.

Les travaux de formulation et de concertation se poursuivront afin de finaliser ce cadre de référence de l'action gouvernementale pour les années à venir.

Ccrp-primature



- BDébat Politique de Diany.ml FM avec Kassim Traore

DRAME À FALADIÉ :

UNE JEUNE MARIÉE TUÉE PAR BALLE, SON MARI INTERPELLÉ

*À peine quelques jours après son mariage, HARKIA a été retrouvée morte dans la chambre conjugale. Une arme à feu aurait été découverte au domicile de son mari, placé en garde à vue.*

Le drame s'est produit dans la nuit du mardi 6 au mercredi 7 octobre 2026 au environ de 3h du matin, à Faladié. Une femme, identifiée comme HARKIA, a été retrouvée sans vie dans sa chambre, atteinte d'une balle.

Alertés par les voisins, les éléments du Commissariat des 1008 Logements se sont rapidement rendus sur les lieux, accompagnés d'un médecin légiste. Après examen du corps retrouvé ensanglanté sur le lit, le médecin légiste aurait confirmé un décès consécutif à une blessure par balle.

Dans le cadre des investigations, *le mari de la victime, âgé de 29 ans et employé dans une société de services connue au Mali, a été interpellé*. Il est actuellement suspecté d'être impliqué dans la mort de son épouse.

Selon des proches, HARKIA venait de rejoindre son mari après leur mariage célébré le *27 septembre 2026*. Elle devait notamment accomplir la période traditionnelle de quinze jours communément appelée en bambara *« Tile tan ni duru kè ».*

Plus troublant encore, un pistolet automatique aurait été retrouvé au domicile du mari. Les enquêteurs devront déterminer s'il s'agit de l'arme ayant servi au tir mortel. Des sources évoquent également une consommation régulière de cannabis par le suspect, une information qui devra être vérifiée et établie dans le cadre de l'enquête.

Derrière ce drame qui bouleverse les proches de la jeune mariée, de nombreuses questions demeurent : *Que s'est-il réellement passé dans cette chambre ? Comment le coup de feu a-t-il été tiré ?*

L'enquête se poursuit afin de déterminer les circonstances exactes du décès et d'établir les responsabilités.

L'inhumation de Racky Diaby est prévue ce jeudi à partir de 16 heures à Faladié.

#Kojugu Kelebaa



- Bacary Camara

Devoir de mémoire..

Le président Alpha Oumar Konaré à Syrte, ville natale de Kaddafi, pour le premier sommet du Cen Sad(14 fevrier 1999).

Le Guide de la révolution libyenne vouait au président Alpha O.Konaré une estime et une considération sans bornes, pour la bonne raison qu'il fut le seul President Africain du Continent qui accepta de braver l'embargo international décrété-contre ce pays et interdisant du coup à tout Avion étranger d'atterrir sur son sol..

A chaque voyage en terre libyeenne (plus d'une trentaine) le président Konaré faisait escale dans

une ville Tunisienne avant d'emprunter ensuite la voie routière jusqu'en terre libyenne chez son frere et ami Moammar-Al- Kaddafi

Pour sa participation au 1er sommet du CEN SAD,le president Konare et sa délégation ont quitté Bamako à bord d'un confortable avion privé loué dans les iles maltaises ou chypriotes par Kaddafi.Plus de trois heures plus tard, il posait ses pneux sur le tarmac de l'Aéroport militaire de Syrte situé en bordure de mer.

Comme le veut les usages protocolaires, le president Konare suivi de Modibo Sidibe son ministre des Affaires Etrangeres est ensuite conduit sous bonne escorte sur une route en forme de colimaçon vers les trois gigantesques tentes en peaux de chevre alignés dans ce desert aride libyeen.Mais la tente ou le guide a pris ses quartiers est surtout reconnaissable par une impressionnante ceinture de sécurité. Plus d'une centaine de véhicules bourrées de gardes de sécurité armés jusqu'aux dents.Une indiscrétion nous fit savoir que parmi les gardes qui veillent sur lui de jour comme de nuit, il y'a aussi des allemandes de l'ex-RDA. Vrai ou faux ? Nous n'en saurons pas davantage.

En ce jour un peu special, le guide reçevait à tour de bras tous ses nombreux visiteurs et selon les indiscretions personne ne rentrait bredouille et selon son rang, chaque membre de la delegation rentrait avec son paquet de dollars.Une legende sans doute. Sous cette tente richement en forme de trapèze, un vieillard enturbanné assis dans un angle mort s'affairait à faire du thé.Nous devinions du coup que le guide est aussi un grand amateur de l'antique boisson verte

L'arrivée du président Konaré coïncide avec celle d'un aréopage d'éminents historiens et chercheurs venus remettre au guide une nouvelle version de l'histoire de l'Afrique ecrite par des experts Africains, un gros volume dont la production a été entièrement financée par le guide de la révolution libyenne .

Dans la foule, je remarque Christiane Diop, la tres vieille épouse d'Alioune Diop, illustre fondateur de « présence Africaine »une maison d'édition qui aura jouée un rôle-clé dans la promotion du mouvement pionnier de la négritude forgé par Césaire, Senghor et Léon Gontra Damas.

Sous la tente, le guide recevait aussi un autre invité de marque en la personne de l'ancien président Zambien Kenneth Kaunda. A chacun de ses visiteurs le guide murmurait des phrases devant son interprète assis en face de lui et à qui il revenait l'insigne privilège de les traduire à ses visiteurs. Savait-il lire dans les pensées du guide et pouvoir traduire aussi fidèlement les propos du tout-puissant maitre de la libye?Une enigme totale.

La délégation de Konaré et celle des autres invités de marque prennent congé du guide direction la ville de Syrte ou les attend un hôtel ultramoderne avec une vue panoramique sur la mer méditerranée. Sur tout le long du trajet des portraits géants du guide et leurs baratine prorevolutionnaires ornent les deux voies de la route.. A l'intérieur de la ville tous les lampadaires sont allumés de jour comme de nuit.Mais personne n'en parle, car ici le sujet est tabou.A la fin du sommet pour prendre congé du chef de la Jamahariya arabe libyenne, le president Konare habitue aux lubies du guide prit son mal en patience avant de voir en fin de journee le maitre des cieux et de la terre de la Libye.On etait loin d'imaginer la terrible tragédie qui l'attendait après une quarantaine d'années de regne sans partage.

B.CAMARA ex- grand Reporter à l'Essor..



- Issa Kaba

Sur invitation du Salon International des Médias d'Afrique (SIMA), le Gouverneur de la Région de Kayes est à Dakar pour prendre part à la 2e édition du SIMA.

À la tête de la région frontalière du Sénégal, sa présence revêt une dimension diplomatique et contribuera sans nul doute à raffermir davantage les liens entre nos deux pays.

En plus du Gouverneur de Kayes, la délégation des hommes et femmes de médias est conduite par le président de la Maison de la Presse, Bandiougou Danté.

La forte délégation du Salon des Médias du Mali est, quant à elle, conduite par Issa Kaba Sidibé président de la commission d'organisation du Salon des médias du Mali (SAM-Mali)

La cérémonie de lancement, qui sera présidée par le Premier ministre du Sénégal, M. Lo, donnera le coup d'envoi à quatre jours de travaux consacrés aux médias et à leurs contenus.

Merci à la légendaire Teranga sénégalaise pour cet accueil chaleureux !

Bamako Bamada

HAUSSE DU PRIX DE LA VIANDE AU MALI : LE GOUVERNEMENT TAPE DU POING SUR LA TABLE !

À Bamako, le kilogramme de viande atteint désormais jusqu'à 5 000 F CFA. Une situation intenable pour les ménages !

Sur instruction du Président de la Transition, le Général d'armée Assimi GOÏTA, le Ministre de l'Industrie et du Commerce, Moussa Alassane DIALLO, a réuni d'urgence tous les acteurs de la filière bétail-viande.

L'objectif est clair : identifier les blocages (coût de l'aliment bétail, transport, sécurisation des « garbals ») et casser immédiatement cette dynamique de hausse des prix !

Un cadre de concertation se réunira désormais toutes les semaines pour appliquer des solutions concrètes en faveur des consommateurs.

(Le lien de l'article complet est disponible dans le 1er commentaire !)



RADIO KOUNAFONI

Webradio panafricaine francophone — Washington, D.C.

LA VOIX DE LA DIASPORA FRANCOPHONE AFRICAINE

Actualités · Analyse géopolitique · Débats sur le Sahel, l'Afrique et la diaspora

Au service des communautés francophones et africaines des États-Unis, d'Europe et du monde entier.

ÉCOUTEZ-NOUS EN DIRECT — radiokounafoni.org

AUSSI SUR VOTRE IPHONE

Ouvrez l'App Store, recherchez « Radio Kounafoni » dans votre application radio préférée et ajoutez-nous à vos favoris pour nous écouter partout, à tout moment.

DISPONIBLE SUR LES PLATEFORMES MONDIALES

myTuner Radio · FM Radio Free · Radioline

mytuner-radio.com · fmradiofree.com · radioline.co

Rejoignez la communauté, partagez le lien autour de vous et faites entendre la voix de la diaspora francophone africaine.

#RadioKounafoni #DiasporaAfricaine #DiasporaFrancophone #Sahel #ActuAfrique #MédiasAfricains #WashingtonDC #Webradio #AfriqueUSA

radiokounafoni.org · kounafoni26@gmail.com · +1 (240) 640-2302

Assistance juridique et judiciaire : Le Mali engage une réforme pour garantir un meilleur accès à la justice



Le ministère de la Justice et des Droits de l'Homme a entamé, ce mercredi 7 octobre 2026, à l'École nationale d'administration (ENA), un atelier de relecture des avant-projets de textes relatifs à l'assistance juridique et judiciaire. Cette initiative vise à renforcer l'accès équitable à la justice, particulièrement pour les populations les plus vulnérables.

Présidée par le Secrétaire général du département, Dr Boubacar Sidiki Diarrah, représentant le ministre Mamoudou Kassogué, Garde des Sceaux, la cérémonie d'ouverture a réuni plusieurs responsables administratifs et acteurs judiciaires. Parmi les participants figuraient notamment le Chef de Cabinet, Bakary Soliba Coulibaly, ainsi que des représentants de différents départements ministériels.

Prévu du 7 au 9 octobre, cet atelier intervient dans un contexte où les mécanismes d'assistance juridique et judiciaire peinent à répondre efficacement aux besoins des justiciables.

Dans son intervention, Dr Boubacar Sidiki Diarrah a rappelé que l'accès à la justice constitue un droit fondamental garanti par la Constitution du 22 juillet 2023 et les instruments juridiques internationaux auxquels le Mali est partie.

Cependant, plusieurs insuffisances entravent l'effectivité de ce droit. Le financement limité des bureaux d'assistance judiciaire et des Centres d'accès au droit et à la justice figure parmi les principales difficultés identifiées.

Face à ces contraintes, le ministère entend moderniser le dispositif existant à travers une révision approfondie des textes. Les réformes envisagées devront notamment simplifier les procédures d'accès à l'assistance, clarifier les responsabilités des différents intervenants et garantir des mécanismes de financement durables.

Les participants sont ainsi invités à formuler des propositions concrètes, adaptées aux réalités socio-économiques nationales.

Au-delà de la révision législative, cette initiative soulève un enjeu majeur : permettre aux citoyens, indépendamment de leurs ressources financières, de faire valoir leurs droits devant les juridictions.

L'ambition affichée est de bâtir une justice plus inclusive, crédible et accessible. Reste désormais à traduire ces orientations en mesures concrètes, capables de rapprocher durablement l'institution judiciaire des populations.

Fatou Sissoko

ISPRIC et SUNU Assurances : Une alliance stratégique pour renforcer les opportunités des étudiants



L'Institut des Sciences Politiques, Relations Internationales et Communications (ISPRIC) poursuit sa dynamique d'ouverture sur le monde professionnel. Le 2 octobre 2026, l'établissement a officialisé un nouveau partenariat avec SUNU Assurances, à travers la signature d'une convention destinée à renforcer les passerelles entre la formation académique et les réalités du marché de l'emploi.

La cérémonie de signature, organisée dans les locaux de l'ISPRIC, marque une nouvelle étape dans la stratégie de développement des partenariats institutionnels de cet établissement d'enseignement supérieur. Elle traduit une ambition commune : rapprocher davantage les étudiants, communément appelés « Ispriciens », des acteurs du monde économique.

À travers cette collaboration, ISPRIC entend consolider sa politique de formation axée sur l'excellence académique, l'acquisition de compétences pratiques et la préparation des apprenants aux exigences du marché professionnel.

De son côté, SUNU Assurances, acteur du secteur des assurances, s'inscrit dans une démarche de rapprochement avec le milieu universitaire. Cette alliance pourrait favoriser le partage d'expériences, la découverte des métiers de l'assurance et l'émergence de nouvelles opportunités pour les étudiants, selon les modalités qui seront définies par les deux institutions.

Pour ISPRIC, cette convention répond à une conviction fondamentale : une formation de qualité ne saurait se limiter aux enseignements théoriques. Elle doit également s'enrichir des expériences du terrain et des interactions avec les entreprises.

Dans un environnement économique marqué par des exigences croissantes en matière de qualification et d'employabilité, le rapprochement entre établissements d'enseignement supérieur et entreprises constitue un enjeu important.

Cette nouvelle convention illustre ainsi la volonté d'ISPRIC de multiplier les collaborations susceptibles d'améliorer la préparation professionnelle de ses apprenants.

Au-delà de la signature officielle, l'enjeu résidera désormais dans la concrétisation des engagements pris et leur traduction en opportunités tangibles pour les étudiants.

Fatou Sissoko

Vision Mali 2063 et SNEDD 2024-2033 : Le Gouvernement mobilise les acteurs pour une transformation durable du Mali



Le ministre des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration africaine, Mossa Ag Attaher, a coprésidé, le mardi 6 octobre 2026 à Bamako, avec son homologue de la Refondation de l'État, Yaya Gologo, l'ouverture d'un atelier consacré à la vulgarisation et à l'appropriation politique et citoyenne de la Vision « Mali Kura Ɲɛtaasira Ka Bɛn San 2063 Ma » et de la Stratégie nationale pour l'émergence et le développement durable (SNEDD) 2024-2033.

Organisée par la Commission nationale de gouvernance du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP-Mali), cette rencontre vise à renforcer la compréhension des orientations nationales et à mobiliser les acteurs institutionnels, politiques et citoyens autour des ambitions de développement du pays.

Dans son intervention, le ministre Mossa Ag Attaher a rappelé que la Vision Mali 2063 constitue le cadre stratégique de référence pour la transformation économique, sociale et institutionnelle du Mali. Elle repose notamment sur l'amélioration de la gouvernance publique, la recherche de résultats et la participation citoyenne.

Première étape décennale de cette ambition, la SNEDD 2024-2033 privilégie les réformes structurelles, la stabilité macroéconomique, la croissance inclusive, la création d'emplois et la préservation des ressources naturelles.

Le ministre a particulièrement insisté sur la nécessité d'instaurer des mécanismes rigoureux de pilotage, de suivi et d'évaluation afin de garantir l'efficacité des politiques publiques.

En sa qualité de point focal national du MAEP, il a également souligné l'importance de la transparence, de la responsabilité et de la redevabilité dans la conduite des réformes.

Il a enfin exhorté les participants à formuler des propositions opérationnelles permettant de traduire ces orientations stratégiques en réalisations concrètes.

Au-delà des ambitions affichées, le principal défi demeure leur concrétisation dans le quotidien des Maliens, à travers des résultats mesurables en matière d'emploi, de services publics et de développement durable.

Moussa Diarra

Notation du crédit en Afrique : L'Union africaine inaugure l'AfCRA à Maurice pour renforcer la souveraineté financière du continent

L'Afrique franchit une nouvelle étape dans sa quête de souveraineté économique et financière. Le président de la Commission de l'Union africaine, Mahmoud Ali Youssouf, a pris part, à Saint-Louis, à Maurice, à l'inauguration officielle de l'Agence africaine de notation de crédit (AfCRA), une institution destinée à renforcer l'indépendance du continent dans l'évaluation des risques financiers.

La cérémonie a réuni plusieurs personnalités, notamment les ministres mauriciens Dhananjay Ramful et Jyoti Jeetun, ainsi que des représentants d'institutions africaines et internationales.

Dans son intervention, Mahmoud Ali Youssouf a présenté l'AfCRA comme un instrument stratégique pour bâtir une architecture financière africaine plus solide, crédible et résiliente.

Selon lui, les évaluations du risque souverain ne prennent pas toujours suffisamment en compte les réalités économiques africaines. Cette situation peut contribuer à renchérir les coûts d'emprunt des États, limitant leurs capacités d'investissement dans les infrastructures, la santé, l'éducation et l'industrialisation.

L'AfCRA entend apporter une réponse à cette problématique en proposant des analyses indépendantes, fondées sur des données africaines et des méthodologies rigoureuses.

Le président de la Commission a toutefois précisé que cette nouvelle institution ne vise pas à remplacer les agences internationales de notation, mais à compléter leurs évaluations par une perspective africaine.

Il a particulièrement insisté sur l'indépendance, la transparence et le professionnalisme, conditions indispensables à la crédibilité de l'agence.

Le choix de Maurice pour accueillir cette institution s'explique notamment par son positionnement comme centre financier international et son environnement réglementaire.

Inscrite dans les ambitions de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, cette initiative pourrait contribuer à améliorer l'accès des économies africaines aux capitaux internationaux.

Son principal défi sera désormais de gagner la confiance des investisseurs grâce à des évaluations objectives et techniquement solides.

Arouna Sidibé



Maison de la Presse

MP

Appel à la responsabilité et à l'unité nationale en période de crise

La Maison de la Presse du Mali suit avec une attention particulière et une profonde préoccupation l'évolution de la situation nationale au cours des dernières vingt-quatre heures.

En ces moments de grande incertitude, où chaque mot peut devenir un rempart ou un incendie, la Maison de la Presse rappelle à l'ensemble des acteurs des médias, presse écrite, audiovisuelle, médias en ligne et radios de proximité, leur responsabilité historique devant la Nation.

La liberté d'informer, pilier de notre souveraineté, ne saurait s'affranchir, en période de crise, des impératifs de sécurité nationale et de cohésion sociale. En conséquence, la Maison de la Presse lance un appel pressant aux professionnels des médias pour :

La Certification de l'Information : S'abstenir rigoureusement de relayer des informations non vérifiées, des rumeurs ou des contenus provenant de sources anonymes susceptibles de semer la confusion ou de troubler l'ordre public.

La Culture de l'Apaisement : Privilégier les contenus qui favorisent l'unité nationale et le dialogue social. Notre rôle est d'éclairer le citoyen, non de nourrir les antagonismes.

La Vigilance Numérique : Redoubler de prudence sur les réseaux sociaux afin de ne pas devenir, même involontairement, les vecteurs de la désinformation ou de discours de haine.

La Maison de la Presse rappelle que les médias, dans un contexte de crise peuvent être le meilleur des remèdes pour la paix ou le pire des poisons pour la stabilité. Aujourd'hui plus que jamais, choisissons le remède.

La Maison de la Presse exprime sa solidarité avec les journalistes sur le terrain et les invite à la plus grande prudence dans l'exercice de leur mission. Elle reste mobilisée pour la défense d'une presse libre, responsable et engagée pour un Mali uni et stable.

Fait à Bamako, le 26 avril 2026

Le Président

MAISON DE LA PRESSE
Le President

El Hadj Bandiougou DANTE,
Chevalier de l'Ordre National

Contact : Président 66 72 39 96/76 13 29 84 – Assistante 66 71 81 44 - Administrateur Délégué 66 79 08 13

Kidal : Les FAMa et Africa Corps intensifient leur offensive, les groupes armés contraints au repli



Les Forces armées maliennes (FAMa), appuyées par leurs partenaires russes d'Africa Corps, poursuivent leur offensive dans la région de Kidal dans le cadre de l'opération Dougoukoloko. Depuis le 4 octobre 2026, plusieurs actions aéroterrestres ont été engagées contre les positions de groupes armés dans le nord-est du Mali. Selon les informations communiquées par les autorités militaires, ces opérations auraient permis de neutraliser plusieurs combattants et de détruire des moyens logistiques, tout en consolidant le dispositif sécuritaire autour de cette ville stratégique.

La région de Kidal connaît une nouvelle intensification des opérations militaires. Après les affrontements d'Anéfif et la réorganisation du dispositif opérationnel autour d'Aguel-hoc, l'état-major général des Armées a engagé une nouvelle phase de l'opération Dougoukoloko, destinée à affaiblir les capacités des groupes armés actifs dans cette partie du territoire national.

Le mardi 6 octobre 2026 a notamment été marqué par des interventions coordonnées des unités terrestres et aériennes maliennes, soutenues par leurs partenaires russes. Les secteurs de Kidal, In-Tassik, Tin-Assalak et Abéïbara figurent parmi les zones concernées.

Selon les informations militaires rapportées, ces manœuvres auraient permis de renforcer le contrôle de plusieurs axes stratégiques autour de Kidal et de perturber les mouvements des groupes armés.

Face à l'intensification des opérations, le Front de libération de l'Azawad (FLA) a annoncé, le 6 octobre, un « repli stratégique » de certains de ses éléments présents dans la région. Le mouvement présente cette décision comme une mesure opérationnelle temporaire et accuse les FAMa et leurs parte-

naires d'un recours disproportionné aux moyens aériens.

Du côté des autorités militaires maliennes, l'offensive est présentée comme une étape importante dans la lutte contre les groupes armés terroristes et leurs réseaux logistiques.

Plusieurs combattants auraient été neutralisés, tandis que des véhicules, des bases et des dépôts d'approvisionnement auraient été détruits. Toutefois, aucun bilan chiffré consolidé permettant d'établir précisément l'ampleur des pertes n'a été communiqué dans les informations disponibles.

Les opérations de reconnaissance, de surveillance et de recherche se poursuivent afin d'évaluer les résultats obtenus et de prévenir toute nouvelle menace.

Audelà de leur dimension militaire, ces opérations revêtent une importance particulière pour le contrôle territorial et la sécurisation du nord du Mali.

L'étatmajor poursuit trois objectifs prioritaires : neutraliser les groupes armés actifs, démanteler leurs sanctuaires et circuits d'approvisionnement, puis rétablir durablement la sécurité des populations ainsi que la libre circulation des personnes et des biens.

Les images diffusées par les médias nationaux et relayées sur les réseaux sociaux participent également à la bataille de communication entourant cette offensive.

Si les autorités militaires mettent en avant la consolidation de leurs positions, l'évolution de la situation sécuritaire devra être appréciée à travers les résultats des prochaines opérations.

Pour les populations de Kidal, l'enjeu essentiel demeure le retour durable de la sécurité, la reprise des activités économiques et le rétablissement effectif des services publics.

Karamoko B Keita



Bamako Service Week 2026 : Le ministre Alhamdou Ag Ilyène plaide pour une administration plus proche des citoyens



La deuxième édition de la « Bamako Service Week » a été officiellement lancée, le mardi 6 octobre 2026, dans la capitale malienne. Organisée par Infinity Group sous le thème « The Extra Mile », cette initiative ambitionne de promouvoir une véritable culture de l'excellence dans la prestation des services publics et privés. Parrain de l'événement, le ministre de la Communication, de l'Économie numérique et de la Modernisation de l'Administration, Alhamdou Ag Ilyène, a réaffirmé, par la voix de son représentant, l'engagement de son département en faveur d'une administration moderne, efficace et davantage tournée vers les préoccupations des citoyens.

La cérémonie officielle d'ouverture a été présidée par Dr Hamidou Togo, Conseiller technique au ministère de la Communication, de l'Économie numérique et de la Modernisation de l'Administration, représentant le ministre Alhamdou Ag Ilyène.

Placée sous le thème évocateur « The Extra Mile », littéralement « faire l'effort supplémentaire », cette deuxième édition invite les acteurs publics et privés à dépasser les standards habituels pour offrir aux usagers des prestations fondées sur l'écoute, le professionnalisme, l'efficacité et l'empathie.

Dans son intervention, Dr Hamidou Togo a rappelé que la qualité du service constitue un facteur déterminant du développement économique et social du Mali.

Pour le représentant du ministre, l'amélioration des relations entre l'administration et les citoyens doit désormais occuper une place centrale dans les politiques de modernisation de l'État.

L'un des principaux messages de cette cérémonie concerne le rôle stratégique de la transformation numérique dans l'amélioration des services publics.

Selon le représentant du ministre, les technologies numériques doivent permettre de simplifier les procédures administratives, de faciliter l'accès à l'information et de renforcer la transparence dans la gestion des services destinés aux populations.



La dématérialisation progressive des démarches administratives apparaît ainsi comme un moyen de réduire les contraintes rencontrées quotidiennement par les usagers.

Toutefois, cette transformation ne saurait se limiter à l'introduction d'outils technologiques. Elle suppose également une évolution des pratiques professionnelles, une meilleure écoute des citoyens et une culture de responsabilité au sein des administrations.

Pour donner une dimension participative à cette édition, les organisateurs ont prévu une caravane qui parcourra les six communes du District de Bamako.

Cette initiative permettra d'aller directement à la rencontre des commerçants, artisans, étudiants, entrepreneurs, agents publics, leaders communautaires et autres composantes de la société.

L'objectif est de favoriser les échanges autour des attentes des usagers et d'encourager l'adoption de comportements professionnels davantage orientés vers la satisfaction des bénéficiaires.

À travers cette démarche de proximité, Infinity Group entend contribuer à faire de la qualité du service une responsabilité collective.

Faire de l'excellence une pratique quotidienne

La Bamako Service Week 2026 pose la question fondamentale de la relation entre les institutions, les entreprises et leurs usagers.

Dans un contexte où les citoyens aspirent à des prestations plus rapides, accessibles et transparentes, l'amélioration de la qualité des services représente un enjeu important de confiance et de performance.

L'ambition affichée est de faire de « l'effort supplémentaire » non pas une simple formule, mais une véritable philosophie professionnelle.

Le défi sera désormais de transformer cette mobilisation en changements durables, perceptibles dans l'accueil, le traitement des demandes et la satisfaction quotidienne des citoyens maliens.

Yacouba Ongoiba

17e Assemblée générale du CTDS à Bamako : Le ministre Fassoun Coulibaly appelle au renforcement du dialogue social face aux défis communautaires



Bamako a accueilli, du 6 au 7 octobre 2026, la 17e Assemblée générale du Conseil du Travail et du Dialogue Social (CTDS) de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Présidée par le ministre du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue social, Dr Fassoun Coulibaly, la cérémonie d'ouverture a été marquée par un appel à la consolidation du dialogue social, considéré comme un instrument essentiel de stabilité, de cohésion et de résilience économique dans un espace communautaire confronté à de multiples défis.

La capitale malienne a renoué avec l'accueil d'une importante rencontre communautaire consacrée aux questions du travail et du dialogue social. La tenue de cette 17e Assemblée générale du CTDS de l'UEMOA revêt une portée particulière pour le Mali, qui retrouve, après plusieurs années d'absence, l'organisation de ce rendez-vous institutionnel.

Dans son discours d'ouverture, le ministre Fassoun Coulibaly a exprimé la satisfaction des autorités maliennes de voir Bamako abriter cette rencontre. Il a adressé ses remerciements aux instances de l'UEMOA pour la confiance placée dans le Mali.

Selon le ministre, le choix de Bamako témoigne de l'importance accordée au pays dans l'espace communautaire et traduit une volonté partagée de renforcer les mécanismes de concertation, de coopération et de dialogue entre les États membres.

Cette Assemblée générale intervient dans un environnement régional marqué par des difficultés économiques, sociales et sécuritaires persistantes.

Le ministre Fassoun Coulibaly a particulièrement insisté sur les conséquences de ces défis pour les populations et les économies des États membres.

Il a souligné que les transformations économiques, les tensions sociales et les préoccupations sécuritaires imposent aux gouvernements de développer des réponses concertées, capables de préserver la paix sociale tout en répondant aux aspirations des citoyens.

Dans cette perspective, le dialogue social apparaît comme un mécanisme indispensable de prévention des conflits, de recherche de compromis et de consolidation de la confiance entre les différents acteurs du monde du travail.

Pour le ministre, la stabilité sociale constitue désormais une condition fondamentale de la cohésion nationale, de la paix et de la résilience économique.

La tenue de cette Assemblée générale offre également l'occasion de rappeler l'importance du CTDS dans la promotion de la concertation au sein de l'espace UEMOA.

Dans une région où les économies demeurent confrontées à des contraintes structurelles, la coopération entre les acteurs institutionnels, les organisations professionnelles et les partenaires sociaux constitue un levier important pour accompagner les politiques publiques.

Les enjeux liés à l'emploi, à la protection des travailleurs, aux conditions de travail et à la prévention des tensions sociales nécessitent, en effet, des approches coordonnées et adaptées aux réalités nationales.

En accueillant cette rencontre, le Mali réaffirme son attachement aux cadres communautaires de concertation et à la recherche de solutions collectives aux défis sociaux.

Au terme des travaux, l'enjeu majeur restera la capacité des États membres à traduire les orientations du dialogue social en initiatives concrètes, susceptibles d'améliorer les conditions de vie des travailleurs et de renforcer durablement la stabilité dans l'espace UEMOA.

Arouna Sidibé



Transport et logistique : Le Mali signe un contrat de plus de 30 milliards de FCFA avec le géant russe KAMAZ



La coopération économique et industrielle entre le Mali et la Fédération de Russie franchit une nouvelle étape. Le mercredi 7 octobre 2026, à Bamako, la Société malienne de Transport et de Logistique (SMTL-SA) et le groupe industriel russe KAMAZ ont signé un contrat de plus de 30 milliards de FCFA portant sur l'acquisition et la livraison de véhicules. Au-delà du renforcement du parc automobile national, cet accord ouvre des perspectives en matière de transfert de technologies, de formation et d'implantation industrielle au Mali.

La cérémonie officielle de signature s'est déroulée sous la présidence du ministre d'État, ministre de l'Économie et des Finances, en présence de la ministre des Transports et des Infrastructures. Elle marque la concrétisation d'un partenariat stratégique engagé dans le cadre du rapprochement entre Bamako et Moscou.

Cette coopération trouve notamment son origine dans la participation du Président de la Transition, le Général d'Armée Assimi Goïta, au deuxième Sommet Russie-Afrique, organisé en juillet 2023 à Saint-Pétersbourg.

Fruit d'un accord intergouvernemental entre les deux pays, ce premier contrat vise à renforcer les capacités nationales de transport et de logistique, particulièrement dans un contexte où l'approvisionnement régulier du territoire constitue un enjeu économique et stratégique majeur.

À travers cette acquisition, les autorités maliennes entendent améliorer les moyens de transport disponibles pour répondre aux besoins d'approvisionnement et de ravitaillement du pays.



Selon le Directeur général de la SMTL-SA, le Colonel Djibrila Harouna, les engagements bilatéraux prévoient également la création d'un atelier de maintenance à Bamako-Sénou, la fourniture de pièces de rechange et l'organisation de formations techniques au profit des équipes maliennes.

Ces formations devraient notamment se dérouler à Kazan, en Russie, afin de favoriser l'acquisition de compétences spécialisées et de renforcer l'autonomie technique des personnels nationaux.

L'une des principales perspectives de cette coopération concerne l'implantation, à terme, d'une unité industrielle de montage de véhicules KAMAZ dans la capitale malienne.

Lors de la cérémonie, le Directeur général du groupe russe a réaffirmé la disponibilité de son entreprise à accompagner le Mali dans la création d'un centre de service technique, puis dans la réalisation d'un atelier d'assemblage et d'une usine de montage.

Si ces projets se concrétisent, ils pourraient contribuer à la création d'emplois qualifiés, au développement de compétences industrielles et à la structuration d'une filière nationale de maintenance automobile.

Leur réalisation dépendra toutefois des prochaines étapes techniques, financières et opérationnelles du partenariat.

Un partenariat aux enjeux économiques et stratégiques

Pour le Mali, cette convention représente une opportunité de modernisation du secteur des transports, essentiel à la circulation des marchandises et au fonctionnement de l'économie nationale.

Elle illustre également la volonté des autorités de diversifier les partenariats internationaux tout en privilégiant des investissements susceptibles de renforcer les capacités productives nationales.

Les enjeux porteront désormais sur le respect des délais de livraison, la disponibilité des équipements, l'effectivité du transfert de technologies et la concrétisation des infrastructures industrielles envisagées.

Avec ce contrat de plus de 30 milliards de FCFA, Bamako et Moscou entendent ainsi inscrire leur coopération dans une dynamique économique durable, où le développement des infrastructures logistiques pourrait devenir un levier important de souveraineté et de croissance.

Arouna Sidibé

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

CANAM

REPUBLIQUE DU MALI

certifiée ISO9001 v.2015

RAMU

Régime d'Assurance Maladie Universelle





La SANTE accessible à CHAQUE Malien

Nènè Souragassi : Que devient cette voix emblématique de la musique malienne des années 90 ?



Figure marquante de la scène musicale malienne des années 1990, Nènè Souragassi, également appelée Nènè Sourakassi, fait partie de ces artistes dont les chansons ont accompagné une période importante de l'histoire contemporaine du Mali. Révélée au grand public durant la transition politique conduite par le Comité de transition pour le salut du peuple (CTSP), la cantatrice s'est progressivement éloignée des projecteurs, laissant ses admirateurs dans l'attente d'un éventuel retour.

Originaire de Kintan, une localité située à environ sept kilomètres de Barouéli, dans la région de Ségou, Nènè Souragassi a grandi dans un environnement favorable à l'expression artistique.

Bien que sa famille ne compte pas véritablement de musiciens professionnels, son arrière-grand-mère pratiquait le chant. Une tradition familiale qui semble avoir contribué à éveiller sa sensibilité musicale.

Dès son jeune âge, Nènè côtoie des artistes et des djélis, ces dépositaires de la tradition orale mandingue. Cette proximité avec les détenteurs du patrimoine musical malien nourrit progressivement son intérêt pour la chanson.

C'est véritablement au début des années 1990 que sa carrière prend une nouvelle dimension. À travers plusieurs compositions, elle parvient à se faire remarquer dans un contexte national marqué par de profondes mutations politiques et sociales.

Ses chansons participent alors à l'effervescence culturelle d'une époque où la musique occupe une place importante dans l'expression populaire.

Mais depuis plusieurs années, la cantatrice se fait particulièrement discrète. Ses apparitions publiques sont devenues rares et son absence de la scène musicale suscite des interrogations parmi les mélomanes.

Que devient Nènè Souragassi ? Envisage-t-elle un retour sur scène ?

En attendant d'éventuelles nouvelles de l'artiste, son parcours rappelle la nécessité de préserver la mémoire des chanteuses et chanteurs qui ont contribué au rayonnement de la culture malienne.

Pour ses admirateurs, l'espoir demeure de retrouver un jour cette voix qui a marqué les années 90.

Fatou Sissoko

COMMUNIQUÉ

DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITÉ-SA

Objet : Renforcement de la Continuité d'Activité - Tests de Robustesse de l'exercice 2025

Dans le cadre de son engagement continu pour assurer la sécurité de ses opérations et marquer notre résilience et conformément aux exigences réglementaires notamment les dispositions de la circulaire numéro 04-2017/CB/C relative à la gestion des risques, la Banque Malienne de Solidarité, société anonyme avec conseil d'administration, au capital social de 68 055 020 000 Fcfa, a mené sur son site de repli délocalisé avec succès ses tests annuels de robustesse sur son Plan de Continuité d'Activité (PCA) pour l'année 2025. Ces exercices, cruciaux pour la stabilité financière, visent à garantir la fiabilité des services essentiels et la protection des actifs de nos clients face à toute perturbation majeure.

Objectifs des tests :

Validation des scénarios : Maintien des fonctions vitales (Paiements (virements, transferts, MAD, activités monétiques, ouvertures de comptes, mise en place de crédit, etc.) et Évaluation de la performance face à des risques opérationnels critiques (incidents cyber, pannes d'infrastructures majeures, etc.).
Ces tests confirment notre capacité à protéger les intérêts de nos clients et visent à renforcer la stabilité financière de la Banque.

1 Description des Tests :

Nos tests incluent des analyses d'impact approfondies et simulent divers scénarios de crise (cyberattaques, pannes majeures, catastrophes naturelles).
Nous vérifions l'efficacité de nos procédures de reprise, la performance de nos infrastructures de secours (sites alternatifs, sauvegardes) et la réactivité de nos équipes.

3 Résultats et Améliorations :

Les tests ont confirmé la réactivité des équipes et la performance de nos infrastructures de secours. Les résultats des tests, documentés et analysés, permettent d'identifier des axes d'optimisation.
Des ajustements seront apportés au PCA pour renforcer nos dispositifs, assurant ainsi une adaptation constante à un environnement des risques en évolution continue.

2 Fonctions Critiques :

L'objectif est de maintenir un niveau de service minimal acceptable pour nos fonctions vitales (paiements, gestion des comptes, crédits) dans les délais définis.

4 Communication et Surveillance :

Tests menés sous l'égide de la Direction des Risques de la BMS-sa, les conclusions seront partagées avec la Direction Générale, le Conseil d'Administration et nos auditeurs internes.

Aussi, nous maintiendrons un dialogue permanent avec les autorités de supervision (BCEAO/ Commission Bancaire) sur l'évolution de notre dispositif.

5 Conclusion :

Ces exercices réguliers témoignent de notre engagement indéfectible et notre résilience à assurer la sécurité et la pérennité de nos opérations, renforçant la confiance de nos clients et de nos partenaires.

La Banque Malienne de Solidarité SA

Guinée : Morissanda Kouyaté renforce les relations diplomatiques avec la Chine, les États-Unis et l'Allemagne



Le ministre guinéen des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Guinéens établis à l'étranger, Dr Morissanda Kouyaté, a successivement reçu en audience, à Conakry, les représentants diplomatiques de la Chine, des États-Unis et de l'Allemagne. Ces rencontres s'inscrivent dans la dynamique de renforcement et de diversification des partenariats internationaux de la République de Guinée.

Le chef de la diplomatie guinéenne s'est d'abord entretenu avec l'ambassadeur de Chine, Sun Yong. Les échanges ont porté sur la consolidation des relations bilatérales, notamment dans le domaine sanitaire.

Le diplomate chinois a salué l'accueil réservé au personnel du bateau médicalisé arrivé à Conakry le 3 octobre 2026. En retour, Morissanda Kouyaté a exprimé la reconnaissance des autorités guinéennes pour cette initiative de coopération sanitaire et les félicitations chinoises adressées à l'occasion de la fête nationale.

Avec la Chargée d'affaires américaine, Tiffany McGriff, les discussions ont principalement concerné les relations entre Conakry et Washington, à la suite de la participation du Président Mamadi Doumbouya à l'Assemblée générale des Nations unies.

Le ministre a remercié les autorités américaines pour l'accueil réservé au chef de l'État guinéen et salué les échanges diplomatiques intervenus à cette occasion.

Enfin, l'audience accordée à l'ambassadrice d'Allemagne, Irène Sophie Biontino, a permis d'aborder les questions migratoires et les mécanismes de coopération susceptibles de répondre aux intérêts communs des deux pays.

Les deux parties ont également examiné plusieurs perspectives visant à diversifier les relations entre Conakry et Berlin.

À travers cette série d'audiences, la diplomatie guinéenne réaffirme sa volonté de consolider ses partenariats traditionnels tout en développant de nouvelles opportunités de coopération économique, sanitaire et politique.

Cette démarche traduit l'ambition de Conakry de renforcer sa présence sur la scène internationale et de mobiliser davantage de partenariats au service du développement national.

Arouna Sidibé

MAPA en Espagne : Le Sénégal réaffirme son engagement pour une pêche durable et responsable



Le Sénégal poursuit son engagement en faveur d'une gestion durable de ses ressources halieutiques. Le 5 octobre 2026, la ministre des Pêches et de l'Économie maritime, Amy Mara Dièye, a représenté son pays au XIVe Congrès international CONXEMAR-FAO-MAPA, organisé à Vigo, en Espagne. Cette rencontre internationale a constitué une occasion de réaffirmer les priorités sénégalaises en matière de gouvernance maritime, de lutte contre la pêche illégale et de modernisation du secteur halieutique.

À cette tribune internationale, la ministre Amy Mara Dièye a défendu une vision de la pêche fondée sur la responsabilité, la durabilité et la préservation des ressources marines.

Parmi les principales préoccupations soulevées figure la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), un phénomène qui menace les écosystèmes marins et fragilise les économies des communautés dépendantes des activités halieutiques.

La ministre a également mis l'accent sur la nécessité de renforcer les dispositifs de surveillance maritime, d'améliorer la traçabilité des produits de la pêche et d'accélérer la digitalisation des filières.

Ces orientations visent notamment à garantir une meilleure gestion des ressources, à renforcer la transparence et à améliorer la compétitivité des produits halieutiques sénégalais sur les marchés internationaux.

La modernisation des infrastructures et des activités liées à la pêche constitue également un enjeu majeur pour soutenir l'emploi et favoriser une meilleure valorisation des ressources nationales.

Cette participation s'inscrit dans les ambitions de la Vision Sénégal 2050, qui accorde une place importante à la transformation économique et au développement durable.

Pour Dakar, l'économie bleue représente ainsi un levier stratégique de croissance, de création d'emplois et de sécurité alimentaire.

Au-delà des engagements internationaux, le défi demeure leur traduction en actions concrètes au bénéfice des pêcheurs artisanaux, des professionnels du secteur et des communautés côtières.

Arouna Sidibé

Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

FEMAFOOT : Plus de 100 arbitres formés avant la reprise du championnat, les perdiems augmentés de 50 %



À quelques jours du démarrage du championnat national de Ligue 1 Orange, la Fédération malienne de football (FEMAFOOT) a organisé, les 5 et 6 octobre 2026, une session de formation destinée à plus d'une centaine d'arbitres issus des différentes régions du Mali et du District de Bamako. Cette initiative vise à renforcer la qualité, l'intégrité et la crédibilité de l'arbitrage national.

La cérémonie d'ouverture, tenue au Palais des Pionniers de Bamako, a été présidée par Mahazou dit Baba Cisset, président de la FEMAFOOT.

Pendant deux jours, les participants ont bénéficié de l'expertise d'instructeurs nationaux, notamment Koman Coulibaly, Ibrahima Haïdara, Youssouf Diallo, Gaoussou Kané et Djeneba Dembélé, ainsi que de l'expert de la Confédération africaine de football (CAF), Samir Kria.

Les travaux ont porté sur les modifications des lois du jeu, les fautes tactiques, les situations de hors-jeu et les exigences de l'arbitrage moderne.

Dans son intervention, le président de la FEMAFOOT a particulièrement insisté sur l'impartialité et l'indépendance des arbitres.

« Aucun club ne doit bénéficier d'un traitement de faveur. Aucun club ne doit se sentir avantagé ou désavantagé en raison de son dirigeant ou de sa position », a-t-il déclaré.

Il a également exhorté les officiels à faire preuve de rigueur, à produire des rapports fidèles aux faits et à dénoncer toute tentative de pression ou d'influence.

Autre annonce importante : une augmentation de 50 % des perdiems des arbitres, destinée à améliorer leurs conditions d'exercice.

À travers cette double démarche de formation et de revalorisation financière, la FEMAFOOT entend professionnaliser davantage l'arbitrage et restaurer la confiance des clubs et des supporters.

L'enjeu sera désormais de traduire ces engagements en décisions arbitrales équitables tout au long de la saison.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre besoin de vérité absolue peut vous coûter des conflits, attention aux gaffes, mesurez la portée de vos paroles. Vous avez besoin de mouvement. Chassez votre léthargie et consacrez-vous à un sport qui délie vos articulations.

Il est préférable de travailler seul, pour vous attaquer à vos défis personnels, vous vous surpasserez. Il serait positif de commencer à envisager les changements auxquels vous aspirez depuis longtemps. Renseignez-vous.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Vous faites des voyages ou vous recevez d'importantes communications pour votre avenir. C'est une bonne journée pour exposer une idée, signer un contrat ou avoir une conversation sur un thème important. Vos échanges et vos rencontres sont source d'évolution personnelle.

Vous maîtrisez vos émotions et acceptez les choses comme elles se présentent. Ainsi, vous êtes plus détendu et votre entourage s'en réjouit. La journée est donc parfaite pour miser sur les instants de partage et profiter en toute sérénité du moment présent !

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous devrez attendre quelque chose qui vous tient à cœur. Rien n'est compromis pour autant, restez optimiste. Bien que vous soyez vous êtes plongé dans un tourbillon relationnel, vous tenez la forme avec éclat et dignité.

Ne montez pas sur de grands chevaux.. Que vous ne maîtrisez pas assez ! Prenez votre temps si vous devez négocier car êtes susceptible et un conflit durable peut naître d'un moment de mauvaise humeur.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

L'insouciance de votre attitude sera contagieuse, aujourd'hui. Vous aurez l'art et la manière de créer l'ambiance que vous affectionnez pour montrer le meilleur de vous-même. Balayez résolument votre timidité.

C'est avec un bon moral que vous prenez votre élan pour faire bouger les choses et vous immerger en profondeur dans ce qui doit être. Vous voulez du concret et du sérieux ? Vous avez tous les atouts pour y parvenir !

Lion (22 juillet - 23 août)

Votre quotidien s'harmonise durablement, c'est le moment de persévérer sur votre lancée si vous démarrez des projets. Une rencontre imprévue ou un dialogue vous sortira de vos doutes intérieurs dans ce domaine.

Vous êtes dans les nuages.. C'est le moment de vous évader, évitez les personnes trop terre à terre mais ne perdez pas pour autant le sens des réalités. Il faut trouver le point d'équilibre entre vos fantasmes et vos possibilités.

Vierge (23 août 23 septmbre)

C'est hors de votre cercle habituel que vous vivrez les meilleures satisfactions aujourd'hui. Profitez-en pour improviser un dîner dans un bon restaurant, sortir des sentiers battus. Le meilleur reste à venir.

Tout roule ! L'ambiance est détendue et la communication est de mise. Attendez-vous à partager des discussions enrichissantes avec vos collègues et vos amis. Vous sortez de votre réserve et votre sens du contact vous permet d'élargir votre cercle de connaissances.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Fuyez les aventures trop aléatoires et risquées. Ne vous laissez pas distraire, vous poursuivrez vos actions dans la bonne direction. La lassitude du quotidien vous pèse, c'est le moment de vous mettre au sport, une activité dans le silence serait idéale.

Le moment est venu de comprendre ce qui vous est essentiel et de vous libérer de vos frustrations, regrets et autres boulets. Pour se faire, rien de mieux que d'écouter votre petite voix intérieure et de communiquer en toute liberté.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

La clarté de vos idées fera des fans dans votre entourage, vous saurez défendre votre cause avec énergie. Vous aurez l'assurance intérieure pour faire face à vos obligations mais vous y gagneriez à lâcher prise.

Plus détendu, vous osez sortir de votre carapace et aller au-devant des autres pour partager vos idées. Votre manière de vous exprimer va vous permettre de gagner la confiance de ceux qui jusqu'alors doutaient de vous. Votre attitude vous permet de gagner des points !

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Toutes les activités de groupe sont importantes en ce moment mais vous vous demandez parfois quel rôle vous jouez dans votre milieu social. Parlez-en avec vos proches, les échanges à ce sujet vous éclaireront et seront très enrichissants.

Les influx actuels ont à cœur de faire évoluer votre vie relationnelle de manière plus simple et plus détendue. Ceci va vous mettre d'extrême bonne humeur et vous permettre de vous donner l'élan nécessaire pour vous éloigner des pesanteurs et des obligations du quotidien.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous retrouvez confiance en vous en vous tournant davantage vers l'avenir, aujourd'hui. C'est ce que vous avez de mieux à faire pour vous donner les moyens de vivre vos idéaux le plus pleinement possible.

Profondément attaché à ceux que vous aimez, le moment est venu de les chouchouter encore plus en leur faisant partager votre bonne humeur et vos sentiments. En effet, le climat ambiant, vous permet de chasser vos inquiétudes, d'être plus à l'écoute, plus disponible et surtout plus communicatif.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous êtes plus libre que d'habitude dans votre expression et votre façon d'être. Profitez-en pour faire le point avec votre entourage ! Les spectacles vous permettront de vous retrouver pleinement dans la détente dont vous avez besoin.

Vous rencontrez des difficultés avec vos proches car les émotions sont exacerbées. Un peu de bienveillance, de tolérance, de diplomatie et vous passerez une journée tout en douceur de vivre. Un mot de travers et c'est la scène assurée..

Poisson (19 février - 21 mars)

Des opportunités sont à saisir tout de suite. Ayez confiance, elles peuvent vous apporter les plus grandes joies. Une sensation de décontraction et de bien-être intérieur vous permet de vous ressourcer. Le calme vous fait le plus grand bien !

Aujourd'hui, le sourire est au rendez-vous. Vous mettrez tout en œuvre pour égayer votre journée et celle des autres. Vous avez suffisamment de ressources et de bonnes idées pour organiser un joyeux programme. Alors, laissez libre cours à votre imagination !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tout **renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...**

n'hésitez pas, contactez-nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | amplkile@gmail.com | www.malikile.com